



# CONTRAT DE VOYAGE FORFAIT TOURISTIQUE

## A. INFORMATION PRECONTRACTUELLE : RUBRIQUE I à V

### I. IDENTIFICATION DES PARTIES <sup>\*(1)</sup>

#### « LE DETAILLANT »

Nom .....

Dénomination sociale de l'entreprise .....

N° Immatriculation IM .....

Adresse : .....

 .....

@ .....

#### « L'ORGANISATEUR » (si l'organisateur n'est pas le « détaillant »)

Nom .....

Dénomination sociale de l'entreprise .....

N° Immatriculation IM .....

Adresse : .....

 .....

@ .....

## II - VOYAGEUR(S) \*(2)

### Client

Le contractant est voyageur  oui  non

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse .....

Code postal..... Ville .....  ..... @ .....

### Autre(s) Participant(s)/Voyageur(s)

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

*Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)*

*La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.*

*La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :*

oui  non

*Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :*

- Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat*
- Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.*

*Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.*

*Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante :..... ou un courrier électronique à : .....@.....*



### III - INFORMATIONS VOYAGE <sup>\*(3)</sup>

#### INTITULE DU FORFAIT <sup>\*(4)</sup>

Type .....

Nom/référence/n° .....

Du ..... au ..... <sup>\*(5)</sup>

PAYS .....

DESTINATION .....

#### TRANSPORT

*- Caractéristiques, moyen, catégorie*

Air

Vol régulier

Vol spécial

Détail des plans de vols et identité des compagnies aériennes susceptibles d'opérer les vols :

<sup>\*(6)</sup>

**Aller :**

Vol ....., de ..... vers ....., pourra être opéré par [liste de 3 compagnies]

Vol ....., de ..... vers ....., pourra être opéré par [liste de 3 compagnies]

(...)

**Retour :**

Vol ....., de ..... vers ....., pourra être opéré par [liste de 3 compagnies]

Vol ....., de ..... vers ....., pourra être opéré par [liste de 3 compagnies]

(...)

**Vol(s) intérieur(s) :**

Vol ....., de ..... vers ....., pourra être opéré par [liste de 3 compagnies]

Vol ....., de ..... vers ....., pourra être opéré par [liste de 3 compagnies]

Fer  Mer  Autre

- *Classe* .....

- *Départ*

Ville ..... Date..... **\*(7)**

Heure : .....h

Heure non-connue au moment de l'établissement du contrat : heure approximative  
.....h

Horaire de vol non connu au moment de l'établissement du contrat

**Durée et lieu des escales ou correspondances :**

- [ville] [durée]

- [ville] [durée]

- [ville] [durée]

**Durée et lieu des escales ou correspondances non connus au moment de l'établissement du contrat**

- *Retour*

Ville ..... Date.....

Heure : .....h

Heure non-connue au moment de l'établissement du contrat : heure approximative  
.....h

Horaire de vol non connu au moment de l'établissement du contrat

**Durée et lieu des escales ou correspondances :**

- [ville] [durée]

- [ville] [durée]

- [ville] [durée]

**Durée et lieu des escales ou correspondances non connus au moment de l'établissement du contrat**

En temps utile avant le début du voyage ou du séjour et conformément à l'article L. 211-10 du Code du Tourisme, vous seront remis les documents nécessaires ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et [en cas de transport] l'heure limite d'enregistrement ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.



## ITINERAIRE

(Circuit, croisière, etc...)

.....  
.....

Programme communiqué au client

## HÉBERGEMENT

Situation et caractéristiques .....

**Catégorie** selon les normes locales .....

**Langue** des animations (hôtel-club) .....

**Nombre de nuits** ..... hors transport **\*(5)**

## REPAS\* **\*(8)**

\* Hors repas fournis pendant le transport et en fonction des heures d'arrivée et de départ.

sans repas    pt déjeuner    ½ pension    pension complète    « all inclusive »  
(selon programme)

selon programme

## ACTIVITES INCLUSES DANS LE FORFAIT

Visite/excursion/activités:

.....

**Pour les visites/excursions/activités effectuées en groupe**, la taille approximative du groupe est de ..... personnes min. à ..... personnes max.

**Langue** .....

## PERSONNES A MOBILITE REDUITE **\*(9)**

De façon générale, ce voyage est adapté aux personnes à mobilité réduite :

oui (*voir le descriptif communiqué*)

non

Besoins particuliers exprimés par le voyageur à mobilité réduite .....

Adéquation du voyage ou du séjour à ces besoins .....

## INDIVIDUELS REGROUPES **\*(10)**

Votre voyage est rattaché à un voyage de groupe de ..... personnes approximativement.

\* Se référer au document « Eléments d'accompagnement du projet de contrat de vente de forfait »

## IV - FORMALITES

### FORMALITES – POLICE : \* (11)

Pour les ressortissants français :

- Passeport** (validité postérieure à la date du retour/pages vierges successives)
- Visa** (durée approximative d'obtention : .....)
- CNI** (en cours de validité)
- Autre :**

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

**Formalités sanitaires :**

.....  
.....

*Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du contrat.*

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

**Mineurs :**

*Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille.*

**Formalités spécifiques :** Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646\*01 à télécharger :

[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15646.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do).

## V - PRIX ET ANNULATION

### PRIX \* (12)

Ce prix comprend :

- .....

Ce prix ne comprend pas :

- .....

Prix total TTC .....

Acompte versé ce jour, de ..... €

MODE DE REGLEMENT :

Calendrier de paiement :

- ..... € ou ..... % Date .....

- ..... € ou ..... % Date .....

Solde ..... € ou ..... % à régler avant le .....

*Le détaillant se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le client et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous.*

### ASSURANCE \* (13)

Proposée par le vendeur  Multirisques  Rapatriement  Annulation  Autres

et acceptée par le client

Demandée par le client  Multirisques  Rapatriement  Annulation  Autres

Refusée par le client

Assureur (Nom) ..... N°police .....

Contrat transmis au client

*Si vous justifiez d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette/ces assurance(s) dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.*

## REVISION DU PRIX

*Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisibles à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée :*

**Part du Transport :**

**Redevances et taxes connues à la date du contrat :**

**Part des achats en Devises et taux de référence :**

*Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.*

## ANNULATION PAR LE VOYAGEUR \* (14)

### Absence de droit de rétractation

*Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :*

### Frais d'annulation/résolution du contrat

*Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du voyage) :*

#### Barème d'annulation (sur le prix total du voyage)

- à plus de ..... jours avant le départ : ..... € ou ..... %
- entre ..... jours et ..... jours avant le départ : ..... € ou ..... %
- entre ..... jours et ..... jours avant le départ : ..... € ou ..... %

**OU**

**Frais réels d'annulation :** L'annulation du contrat par le voyageur donnera lieu à l'application des frais réels supportés par l'organisateur et le détaillant.

## ANNULATION PAR LE DETAILLANT OU L'ORGANISATEUR

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si le nombre minimum de ..... participants n'est pas inscrit :

- 21 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.
- 7 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est de 2 à 6 jours.
- 48h avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est 2 jours.
- Le Voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

\*

Se référer au document « Eléments d'accompagnement du projet de contrat de vente de forfait »



## B. INFORMATION CONTRACTUELLE : RUBRIQUE VI à VII

### VI - CONTACT - RESPONSABILITE – RECLAMATIONS

#### CONTACT

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais :

Nom .....

Adresse .....

 .....

@ .....

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

#### RESPONSABILITE

Le détaillant et l'organisateur sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et sont tenus d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

#### GARANT FINANCIER DU DETAILLANT \*(15)

Nom .....

Adresse .....

#### ASSUREUR DE RESPONSABILITE CIVILE DU DETAILLANT

Nom .....

Adresse .....

\* Se référer au document « Eléments d'accompagnement du projet de contrat de vente de forfait »

## CESSION DU CONTRAT \* (16)

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le présent contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

## RECLAMATIONS & MEDIATION

Le voyageur peut saisir le service client du détaillant de toute réclamation, à l'adresse suivante : ..... par [lettre RAR ou mail à ..... @ .....] accompagné(e) de tout justificatif.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel). Si la vente s'effectue en ligne, le voyageur a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site <https://webgate.ec.europa.eu/odr> pour régler son litige.

## EXIGENCES PARTICULIERES DU VOYAGEUR ACCEPTEES PAR LE DETAILLANT \* (17)

.....  
.....

## MINEUR NON-ACCOMPAGNE

Contact du mineur non-accompagné sur le lieu de séjour

.....

\* Se référer au document « Eléments d'accompagnement du projet de contrat de vente de forfait »

## VII – SIGNATURE

Je soussigné (nom, prénom) ..... agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres voyageurs inscrits, certifie (i) avoir pris connaissance - avant la conclusion du présent contrat – de l’offre répondant aux exigences de l’article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions particulières de vente de voyages et du formulaire standard d’information, (ii) avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> (plus spécifiquement concernant les sous rubriques « risque pays » et « santé ») à consulter régulièrement jusqu’au départ, (iii) avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l’organisateur, ainsi que (iv) des conditions de garantie des assurances souscrites et (v) du document d’information m’invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites, et du formulaire d’information standard joint à ce document (vi).

Date :

Signatures :

Le Client

le Détaillant (le vendeur)

## C. FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD

(Voir présentation des formulaires standards dans les documents d'accompagnement)

Pour toutes vos questions juridiques :

Guillaume Beurdeley | 01.44.01.99.15

Email : [g.beurdeley@entreprisesduvoyage.org](mailto:g.beurdeley@entreprisesduvoyage.org)